

PRÉSERVER UNE INDUSTRIE ET SES RETOMBÉES

FAVORISER LA RELANCE DES FESTIVALS ET
ÉVÉNEMENTS ET DU TOURISME

PERMETTRE AUX QUÉBÉCOISES ET QUÉBÉCOIS
DE SE RETROUVER APRÈS LA CRISE



Janvier 2021

Les recommandations du RÉMI dans le cadre des consultations prébudgétaires du gouvernement du Québec

- **un ajout ponctuel de fonds** au programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques
- **un allègement temporaire des conditions** du programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques
- **une augmentation temporaire des commandites** des sociétés d'État

LE RÉMI

Le **Regroupement des événements majeurs internationaux (RÉMI)** a pour mission de **promouvoir et représenter** le secteur des événements majeurs internationaux du Québec et d'**aider ses membres** à atteindre les **plus hauts niveaux de performance et d'innovation** tout en contribuant à leur **croissance**.

Membres

- Carnaval de Québec
- ComediHa! Fest
- Coupe Rogers
- Festival d'été de Québec
- Festival d'été de Tremblant
- Festival de Lanaudière
- Festival de montgolfières de Gatineau
- Festival du nouveau cinéma
- Festival Go vélo Montréal
- Festival international de films Fantasia
- Festival International de Jazz de Montréal
- Festival Juste pour rire
- Festival Mode & Design
- Festival Montréal en Lumière
- Festival Western de St-Tite
- Festivent
- FestiVoix
- Fêtes de la Nouvelle-France
- Fierté Montréal
- Grands Feux Loto-Québec
- Igloofest
- International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu
- L'International des Feux Loto-Québec
- Les Francos de Montréal
- Montréal Complètement Cirque
- OSHEAGA Festival Musique et Arts
- Piknic Électronik
- Régates de Valleyfield

Membres affiliés

- Événements Attractions Québec
- Festival de musique émergente
- Festival International des Rythmes du Monde
- Festival International Nuits d'Afrique
- Présence autochtone
- Virée classique de l'OSM

RECOMMANDATION 1

UN AJOUT PONCTUEL DE FONDS AU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS TOURISTIQUES

Considérant que les festivals et événements québécois ont été privés de l'essentiel de leurs revenus autonomes depuis le début de la pandémie et que ces derniers représentent normalement 84 % des revenus des membres du RÉMI, **l'association est d'avis qu'il faut augmenter le budget du Programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques**, qui est devenu l'une des seules sources de revenus. Cela doit **permettre de maintenir en place les équipes, leur expertise, tout en offrant aux Québécoises et Québécois des activités, quelles qu'elles soient (sur le web, en «hybride»)**, d'ici le vrai retour à la normale.

Ainsi, une augmentation substantielle — même temporaire — de l'enveloppe qui sert le Programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques s'impose.

Le budget du Programme est, pour le moment, d'environ 25 M\$ par année. **Un ajout de l'ordre de 10 M\$**, par exemple, permettrait une **stimulation du secteur**, qu'il s'agisse de finir la «traversée du désert» jusqu'au plein retour prévisible dans la deuxième moitié de 2021 ou de façon plus réaliste ou complète, en 2022.

Cela dit, avec cette somme, il serait difficile d'effectuer une véritable relance du secteur et de s'appuyer sur les festivals et événements afin de relancer plus largement le tourisme.

À cette fin, au cours des derniers mois, le RÉMI et Festivals et événements majeurs Canada (FAME) ont interpellé le gouvernement canadien, afin qu'il annonce dès le prochain budget, une nouvelle mouture du Programme de manifestations touristiques de renom (PMTR), mis en place après la crise de 2008. Dans son évaluation, le gouvernement du Canada avait statué qu'«en accordant une aide financière ciblée aux manifestations touristiques de renom, le programme a répondu au besoin d'une stimulation économique immédiate pour le secteur touristique».

Puisque le tiers des dépenses des festivaliers vont en temps normal dans les caisses des restaurateurs et le quart dans celles des hôteliers, qui sont tous fortement touchés par la crise actuelle, il sera largement bénéfique de miser une fois de plus sur les événements dans l'après-crise. Prenons l'exemple des commerçants de la Grande-Allée, à Québec, qui n'ont pu compter depuis le début de la pandémie sur la clientèle supplémentaire qu'amènent le Festival d'été de Québec, ComediHa! et le Carnaval de Québec et qui gagneraient beaucoup si des éditions exceptionnelles étaient proposées. Sans parler de tout l'écosystème qui vit autour des festivals et événements, qu'il s'agisse de fournisseurs en audiovisuel ou autres, mais aussi, bien sûr, des artistes et artisans eux-mêmes.

Voilà pourquoi le RÉMI et FAME demandent que le gouvernement du Canada mette en place un nouveau programme largement inspiré du Programme de manifestations touristiques de renom et y consacre 225 M\$ sur 3 ans.

Si le gouvernement du Canada ne répond pas à la demande du RÉMI et de FAME dans son prochain budget, **le gouvernement du Québec pourrait palier au besoin et stimuler lui-même le secteur des festivals et événements, tout comme le tourisme en général, en injectant sur 3 ans la part du «PMTR 2.0» qui reviendrait normalement aux festivals et événements québécois, soit quelque 25 M\$ par année, en sus des sommes consenties de façon régulière.**

Cette injection ponctuelle permettra de créer une dynamique comparable à celles du 400e anniversaire de Québec et du 375e anniversaire de Montréal.

Outre les retombées économiques, touristiques et culturelles escomptées, le RÉMI fait valoir qu'il y aura lieu, après la pandémie, de parler de «guérison sociale» et de «retrouvailles». Les festivals et événements du Québec seront, justement, tout désignés afin de répondre au besoin des Québécoises et Québécois de se retrouver.

RECOMMANDATION 2

UN ALLÈGEMENT TEMPORAIRE DES CONDITIONS DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS TOURISTIQUES

Jusqu'à l'avènement de la pandémie, le Programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques du ministère du Tourisme prévoyait que les subventions provenant du gouvernement du Québec (de tous les ministères et organismes reconnus comme étant au sein du périmètre comptable du gouvernement du Québec) ne pouvaient représenter plus de 50 % des dépenses admissibles. Ce pourcentage était de 70 % quand il s'agissait du cumul total, incluant cette fois le gouvernement du Québec, celui du Canada et les municipalités.

Cette exigence est devenue problématique depuis le début de la pandémie. Les dépenses des festivals et événements ont été, à juste titre, grandement réduites, ce qui a fait en sorte que le pourcentage que représente l'aide publique par rapport aux dépenses admissibles a gonflé jusqu'à, dans certains cas, excéder les seuils en vigueur.

Concrètement, cela a privé des festivals et événements de l'entièreté de la subvention qu'ils croyaient pouvoir recevoir. Cela a aussi privé des festivals et événements de différents programmes d'appoint, créés durant la crise, parfois à leur intention, notamment à la SODEC. Les festivals et événements qui excèdent les pourcentages devraient en effet remettre l'équivalent des fonds reçus à la SODEC au ministère du Tourisme – ce qui a fait que plusieurs ont tout simplement dû passer leur tour.

Au cours des derniers mois, le gouvernement du Québec a remédié partiellement au problème en élevant à 90 % le seuil qui était à 70 %. **Il doit aujourd'hui modifier le maximum de 50 % du gouvernement du Québec pour le porter à 70 %, de façon temporaire. Le ministre des Finances, ses collègues au Tourisme et au Conseil du Trésor, sont interpellés dans ce dossier à l'occasion du budget 2021-2022. Par ailleurs, d'autres ministères, dont celui des Affaires municipales, devront aussi harmoniser leurs exigences à cet égard.**

RECOMMANDATION 3

UNE AUGMENTATION TEMPORAIRE DES COMMANDITES DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

La pandémie ayant affecté de nombreuses entreprises dans une multitude de secteurs, il est à prévoir que les commanditaires privés ne seront pas complètement au rendez-vous cette année, alors qu'ils représentent normalement environ le tiers des revenus des membres du RÉMI.

De leur côté, dès le début de la pandémie, les sociétés d'État québécoises ont indiqué qu'elles demeureraient aux côtés des festivals et événements, même si l'activation des commandites n'a pu être faite selon les plans initiaux.

Au cours de la deuxième année de pandémie, **la contribution des sociétés d'État sous forme de commandites**, qui représentent habituellement environ 4 % des montages financiers chez les membres du RÉMI, **demeure vitale**. Dans une certaine mesure, **une augmentation des commandites des sociétés d'État viendra temporairement pallier la disparition prévisible de plusieurs commandites venant du secteur privé**.

Voici pourquoi le RÉMI recommande que le gouvernement du Québec donne un mot d'ordre à Loto-Québec, à la Société des alcools du Québec et à Hydro-Québec, afin que les trois sociétés d'État augmentent — ne serait-ce que temporairement — leurs budgets de commandites dans l'événementiel.

L'IMPORTANCE ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DES ÉVÉNEMENTS MAJEURS INTERNATIONAUX

Les faits saillants de l'étude sur les retombées économiques consolidées de 17 membres du RÉMI qui a été réalisée par KPMG et rendue publique le 31 mai 2018

Il s'agissait de la première étude d'une telle envergure au Québec depuis la publication du **Guide méthodologique pour la réalisation des études sur l'impact économique des grands festivals et événements**, en 2016.

LES 17 FESTIVALS EN BREF

5,9 M

Nombre de participants de tout âge

14%

sont des visiteurs venant de l'extérieur du Québec

12,4 M

Nombre de jours de participation

LES RETOMBÉES

290,8 M\$

en valeur ajoutée pour l'économie du Québec

4 606

emplois créés ou soutenus par l'événement (en équivalent temps plein)

66,6 M\$

en recettes fiscales des gouvernements

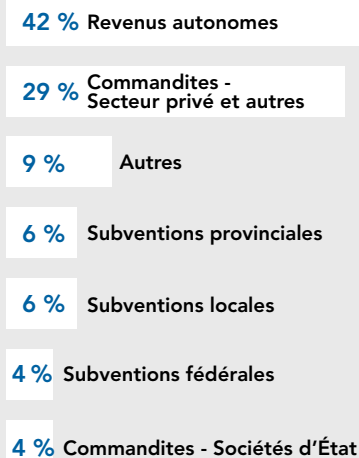
396 M\$

dépenses admissibles totales (touristiques et d'opération)

378 \$

dépenses moyennes des visiteurs de l'extérieur de la région de l'événement venus surtout pour y participer

SOURCES DE REVENUS



Un partenariat gagnant pour les gouvernements, les contribuables et les événements majeurs internationaux

- Alors qu'il subventionne ces dix-sept événements à hauteur de **15,1 M\$**, le **gouvernement du Québec a récolté 49,3 M\$** sous forme de taxes et impôts (revenus fiscaux); quant au **gouvernement fédéral, il obtient 17,3 M\$** avec un investissement de **9,7 M\$**.
- Une majorité des revenus des événements proviennent de sources privées (**29 %**) et autonomes (**42 %**), les subventions des différents paliers de gouvernement comptent pour un peu moins de **17 %** des revenus totaux.
- L'activité de ces dix-sept événements participe à la création ou au maintien de **4 606** emplois (équivalent temps plein).

La tenue des événements majeurs internationaux : une raison de se déplacer au Québec ou d'y venir

- Pas moins de **190 603** touristes sont venus de l'extérieur du Québec **principalement pour participer** à l'un des dix-sept événements de l'étude.
- **66 %** des visiteurs québécois se sont déplacés **surtout en raison de l'événement**.
- **54 %** des dépenses des visiteurs ont été générées par des visiteurs venant de l'extérieur du Québec. Ils ont dépensé en moyenne **778,34 \$** au cours de leur séjour, laissant ici **148,4 M\$** d'« argent neuf », dont près du quart dans les hôtels et environ le tiers dans les restaurants.

Les membres actifs du RÉMI qui ont participé à l'étude agrégée : le Carnaval de Québec, la Coupe Rogers présentée par Banque Nationale, le Festival d'été de Québec, le Festival International de Jazz de Montréal, le Festival Juste pour rire, le Festival de Lanaudière, le Festival Mode et Design Montréal, le Festival Montréal en Lumière, le Festival Western de St-Tite, Fierté Montréal, les Francos de Montréal, Igloofest, L'International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu, L'International des Feux Loto-Québec, OSHEAGA — Festival Musique et Arts, les Grands Feux Loto-Québec et les Régates de Valleyfield.



Le rapport complet est disponible sur le site internet du RÉMI